Mobilisation du Fonds de solidarité: paiement d'avances dans le cadre du budget général pour 2020

2019/2027(BUD) - 27/11/2019 - Texte budgétaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté par 656 voix pour, 21 contre et 19 abstentions, une résolution sur la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil concernant la mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne en vue du versement d'avances au budget général de l'Union pour 2020.

Le Parlement a approuvé la décision annexée à la résolution qui vise à mobiliser 50 millions d'euros en crédits d'engagement et de paiement pour le paiement d'avances afin d’assurer la disponibilité en temps utile de ressources budgétaires suffisantes dans le cadre du budget général de l’Union pour 2020.